

La décision du Conseil d'Etat est une décision provisoire prise dans le cadre d'un référé et nous attendons le jugement qui sera rendu sur le fond par le Tribunal administratif de Bordeaux.

Pour tous les habitants de la Dordogne, à partir du moment où les travaux de construction du contournement et de la vélo route – voie verte sont très largement avancés, il est impératif que le chantier puisse reprendre le plus rapidement possible.

C'est pourquoi, Madame le Maire, Monsieur le Maire, confiant dans votre sens de l'intérêt général, je vous invite à signer et à faire signer la pétition ci-jointe qui demande, conformément aux souhaits d'une majorité jusqu'à ce jour peut-être trop silencieuse, l'achèvement de la réalisation du contournement de Beynac. Cette pétition est également disponible en ligne sur internet à l'adresse suivante : <https://goo.gl/b363ub>

Nous aurons également l'occasion de faire connaître ce soutien à une reprise rapide des travaux en participant à une manifestation organisée par l'association « J'aime Beynac et sa vallée » qui se déroulera sur site, côté Monrecour, le samedi 16 février prochain à 10 heures et à laquelle je vous invite à participer, muni-e de votre écharpe d'élu-e de la République.

Restant à votre entière disposition,

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien Cordialement

Gérminal PEIRO

